

Quelle stratégie de sécurisation des ressources ?¹

Olivier Kempf

Le thème de la sécurité énergétique appartient aux débats stratégiques depuis quelques années : ainsi, lors du Sommet de l'Alliance atlantique tenu à Riga en 2006, la déclaration finale mentionne cette préoccupation². La question n'est pas seulement une question économique, car elle touche aussi à la défense, au moins dans les objectifs de celle-ci : il faut passer de la question souvent traitée de la sécurité énergétique à celle, plus neuve, de sécurité des approvisionnements pour étendre l'analyse de façon prospective à la sécurité des flux.

Le pétrole puis le gaz ?

À l'origine, la sécurité énergétique se préoccupait surtout des énergies carbonées : le pétrole, tout d'abord, puis le gaz. Ainsi, les explications pétrolières d'un certain nombre de conflits de la fin du siècle ont fleuri : les deux guerres du Golfe, la guerre d'Afghanistan ou la guerre de Libye auraient été motivées par des raisons pétrolières. Pourtant, si le facteur pétrolier a pu être un des facteurs déterminants de ces conflits, l'étude détaillée de leurs déclenchements et de leurs conséquences amène à relativiser l'argument : on n'a pas déclaré de guerre pour le pétrole, car on l'obtenait par les voies du marché qui étaient tout aussi efficaces. La raison des guerres est toujours politique. Toutefois, un certain nombre de zones pétrolifères se trouvent dans des zones conflictuelles, pour des raisons politiques, sociales ou ethniques. Alors, le

pétrole constitue effectivement un facteur amplifiant de la crise, attisant les intérêts des différentes parties au conflit. À ce titre, le pétrole – ou le gaz – peut être, parmi d'autres, l'un des déterminants des conflits.

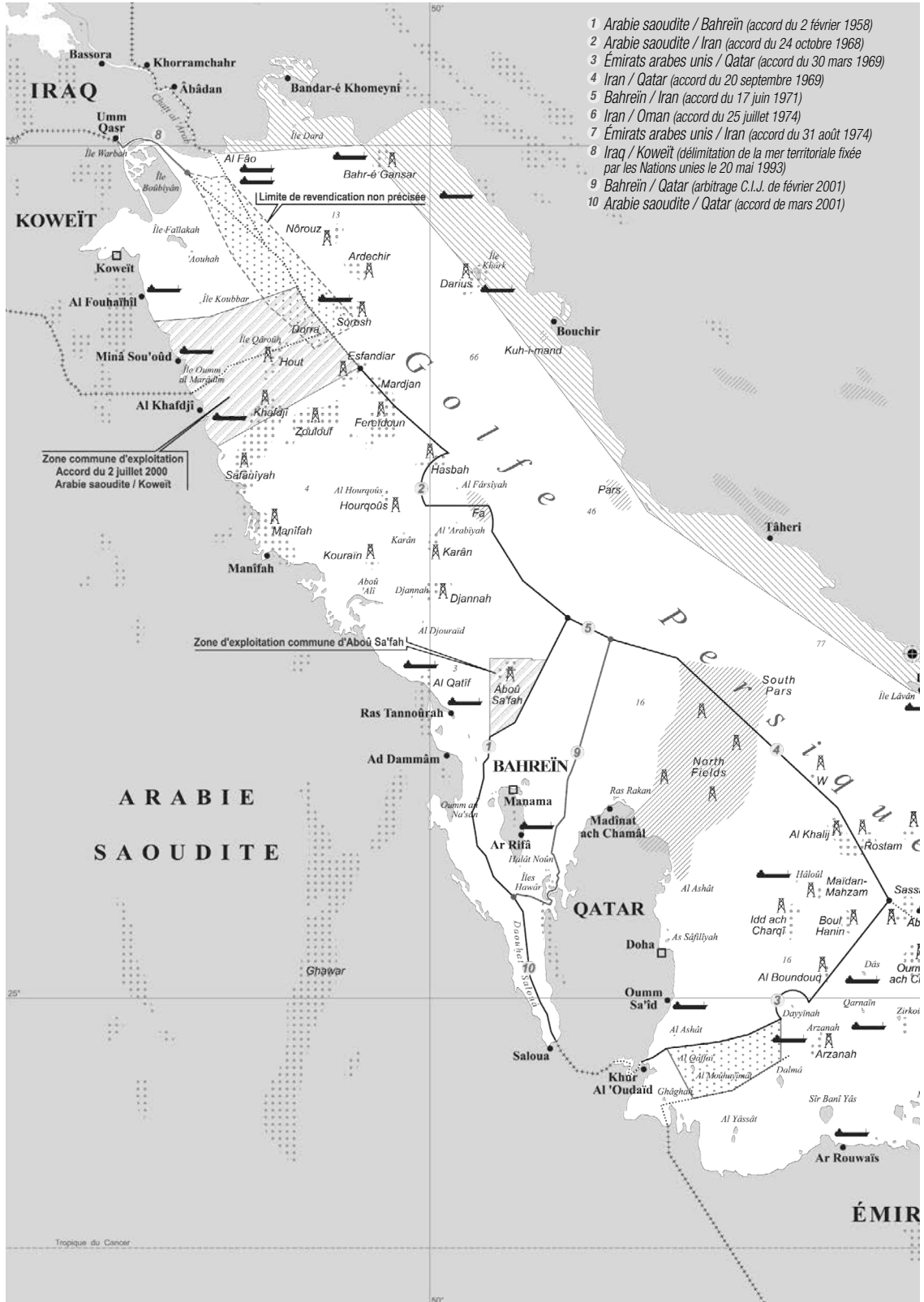
La question du gaz apparaît comme plus prégnante en ce nouveau siècle. Si les débats se poursuivent à propos de la réalité du pic pétrolier, chacun sent que la demande croissante de pétrole due à la convergence économique des émergents et la complication technique de l'offre nouvelle rendent cette énergie moins aisée à produire. C'est pourquoi le gaz apparaît comme une énergie sinon de remplacement, du moins de complément. Si le XX^e siècle a été celui du pétrole, le XXI^e siècle sera probablement celui du gaz.

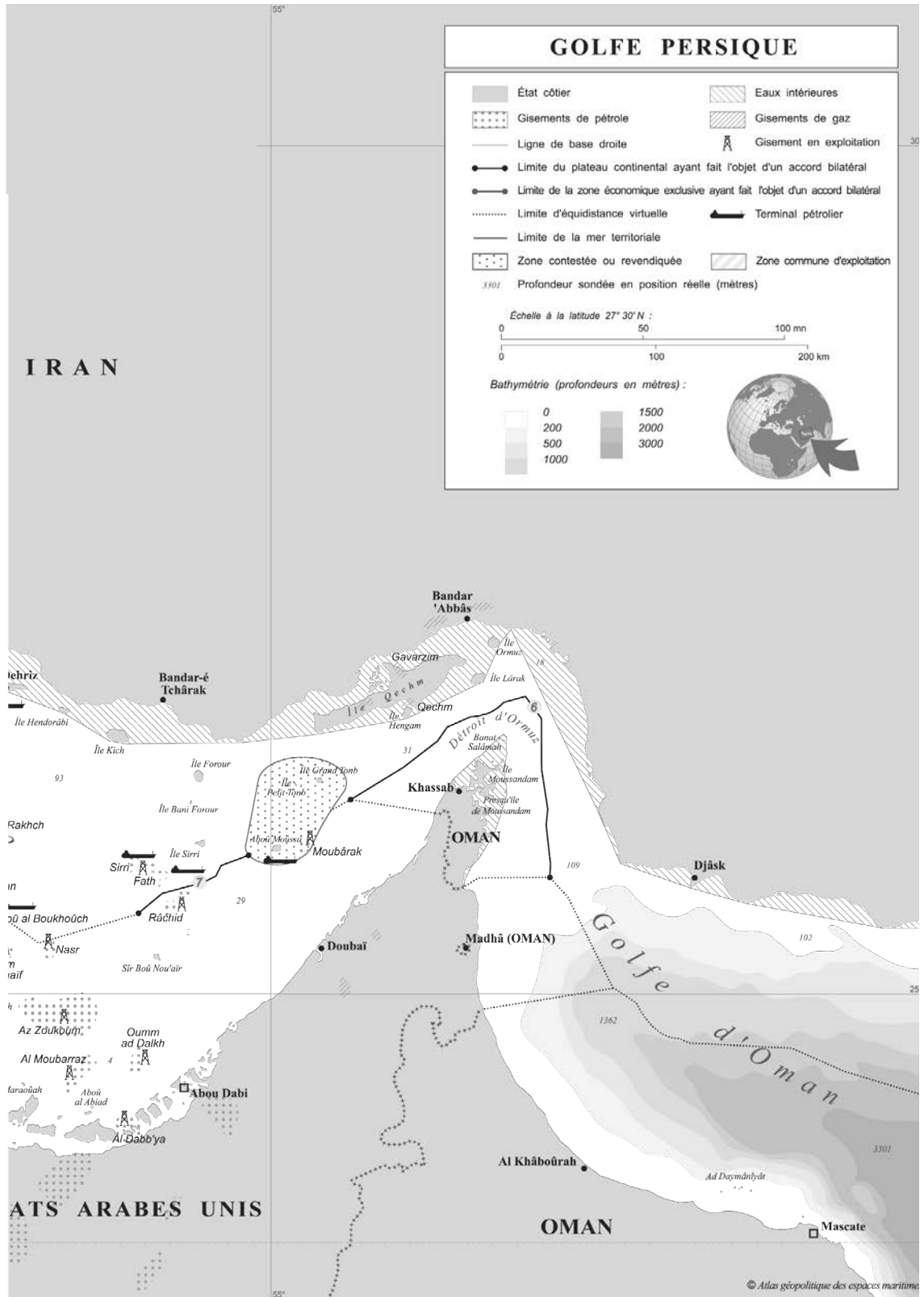
Il s'ensuit que le questionnement géopolitique du pétrole s'est étendu au gaz et les bons esprits se sont chargés de mettre en exergue la « guerre du gaz » qui s'est déroulée en 2008 lors du différend entre la Russie et l'Ukraine : la principale société russe, Gazprom, a menacé puis effectivement coupé son approvisionnement en gaz vers l'Ukraine, accusée de ne pas honorer ses dettes.

Il reste que cette arme ressemble à un fusil à un coup. D'une part, une puissance qui

1. Ce texte fait partie de *Guerre et économie, de l'économie de guerre à la guerre économique*, ouvrage collectif dirigé par O. Kempf, L'Harmattan, 2013. Il a été préalablement publié dans *La nouvelle revue Géopolitique* n° 121, avril-mai-juin 2013, sans la carte incluse ici.

2. Voir O. Kempf, « Sécurité énergétique : la géopolitique, alliée de l'environnement ? », *DSI*, juillet-août 2007.





tarirait les exportations tarirait ses ressources financières à proportion ; d'autre part, les situations de monopole sont relativement rares et chaque nation s'attache à mitiger ses consommations d'énergie et à diversifier les sources d'importations afin d'éviter qu'un seul acteur ne prenne un pouvoir trop important sur elle. Enfin, le marché du gaz est bouleversé par l'apparition du gaz de schiste aux États-Unis, ceux-ci étant devenus autosuffisants, ce qui assouplit le marché et relativise l'arme gazière.

Gérer les ressources rares

On se rend compte ainsi que la sécurité énergétique constitue un thème vaste : cette politique économique englobe la diversification des énergies, la maîtrise des ressources nationales, la maîtrise de la consommation et le développement des sources d'énergies renouvelables : autant d'actions qui contribuent à la sécurité énergétique, au sens de la sécurité des approvisionnements. En France par exemple, la maîtrise des ressources nationales est passée par le développement de l'hydraulique et du nucléaire. Les économies d'énergie et l'amélioration technologique des infrastructures ont permis de maîtriser la consommation énergétique dans l'Hexagone. Et la France se trouve à la pointe du développement des sources d'énergies renouvelables, notamment dans l'éolien, la marémotrice et l'échange thermique.

Ceci explique pourquoi la problématique de sécurité énergétique est devenue une problématique de la sécurité des approvisionnements énergétiques. Mais cela ne suffisait pas, et la question des « terres rares » a attiré l'attention des médias, et donc du public. Plus que la rareté physique de ces métaux, c'est la rareté économique qui pose problème, puisqu'on a découvert que la Chine détenait plus de 90% de la production, et qu'elle se servait en plus de ce monopole pour servir ses intérêts. Elle a, par exemple, imposé des restrictions d'exportation vers le Japon à l'occasion d'un différend territorial. Elle a également entrepris de développer des filières

de recyclage de produits industriels pour récupérer des terres rares et elle a entrepris d'explorer de nouvelles sources, comme les fonds maritimes des ZEE. Au passage, notons l'interaction entre cette rareté des ressources et la protection de l'environnement, puisque l'exploitation des terres rares est particulièrement polluante, ce qui explique partiellement le monopole chinois, moins regardant en la matière que les Occidentaux.

Il est aujourd'hui acquis que la sécurité des approvisionnements est d'abord une sécurité économique. Elle ne concerne donc pas seulement les énergies et notamment les énergies carbonées. D'autres ressources – comme les matières premières – doivent être prises en compte dans l'analyse : les terres rares donc, mais aussi les minerais et les produits agricoles. Pour ces derniers, on observe l'augmentation des prix des denrées. Elle n'est pas le seul effet de la spéculation, comme on pourrait le croire *a priori*, mais aussi le résultat d'une demande croissante du marché. Cet accroissement des revenus qui explique, en partie, la croissance africaine des dernières années...

La diversification de ces ressources amène à élargir la réflexion, qui dépasse le simple raisonnement économique. L'économie est définie comme la gestion des ressources rares : de ce point de vue, elle a le même objet que l'écologie qui se préoccupe également de gérer une ressource rare, l'environnement – ou la biosphère. On voit que, derrière la sécurité des approvisionnements, d'autres défis apparaissent, déjà suggérés par l'exemple des terres rares. Outre le marché des rejets de CO₂ (protocole de Kyoto, dit des droits à polluer), de nouvelles tensions surgissent sur des biens considérés comme étant abondants : il s'agit tout d'abord des terres arables (qui se souvient qu'en théorie classique la terre était comptée comme un facteur de production, en sus du travail et du capital ?). Il s'agira demain des ressources dans des « biens communs » : eau, air, biodiversité, patrimoine génétique... Les ressources qu'il s'agit de sécuriser ne sont donc plus simplement des énergies, ni même des « matières premières », mais toute une gamme

de produits considérés jusqu'ici comme hors marché.

Vers une stratégie de sécurisation des ressources

En conséquence, il faut élaborer une stratégie de sécurisation de ces ressources ou, plus exactement, d'accès à ces ressources. Ici, le mot stratégie prend tout son sens : un des débats actuels réside dans les stratégies militaires de « déni d'accès » mises en œuvre par certains pays émergents, notamment la Chine. La notion de « déni d'accès » peut être importée du champ militaire vers un champ stratégique plus global, incluant la question des ressources et conjuguant à la fois des réponses civiles – économiques – et militaires.

Ainsi, il faut dresser une cartographie de ces ressources aujourd'hui rares ou potentiellement rares. Il faut également comprendre que cette rareté croissante, due à une planète qui rétrécit du fait de la pression démographique, va de pair avec une augmentation des flux. La mondialisation est une augmentation des échanges de toutes sortes – biens, personnes, argent – et donc des flux qui s'entrecroisent. Nous restons ici dans l'étude des flux matériels, les flux immatériels – comme les finances, les informations et le cyber – faisant l'objet d'autres travaux.

La question initiale de la sécurité des approvisionnements englobe désormais celle de la sécurité des flux physiques dont certains des aspects sont économiques et militaires, incluant notamment la sécurité des accès. Cela passe par plusieurs actions qu'il faut mener de façon cohérente.

D'un point de vue économique, il s'agit d'assurer la maîtrise capitaliste des accès – par la propriété des infrastructures, par exemple –, mais aussi la maîtrise technique de l'exploitation et de l'acheminement vers le point d'exportation : soit par mer – cargo, câbles ou tube – soit par terre – route, trains ou tubes. Du point de vue militaire, cette sécurisation suppose une capacité expéditionnaire pour sécuriser une zone de production – comme le Koweït lors de la première guerre du Golfe –

ou une zone d'exportation – comme le Golfe persique (voir carte³).

Il en va de même pour la sécurité des acheminements : économiquement, elle passera par la diversification des énergies et des fournisseurs, mais aussi par le choix des instruments – faut-il par exemple privilégier Southstream ou Nabucco, pour acheminer le pétrole entre le Caucase et l'Europe ? Sur le plan militaire, outre la capacité à sécuriser tel ou tel segment terrestre, la priorité sera donnée aux capacités navales qui permettent de couvrir les flux et d'intervenir. Ainsi, les différents rails maritimes, comme le golfe d'Aden⁴, la Méditerranée occidentale et le port de Marseille, la Manche et le port du Havre sont des points sensibles à privilégier.

La question de la sécurité du territoire national est donc essentiellement économique : il faut maîtriser les ports, renforcer l'infrastructure – grâce à la duplication et à la réversibilité des flux – et bien identifier les points durs – la grève des dépôts pétroliers en 2009 a été une alerte fort instructive à cet égard. Militairement, on se référera aux procédures des engagements terrestres sur le territoire national, rendues publiques par l'état-major des armées.

Ainsi, le thème de la sécurité énergétique ne doit pas être négligé. Pour autant, il donne l'impression de ne pas appréhender l'ensemble du problème, car le débat hésite souvent entre un traitement économique – en posant la question de la politique énergétique appropriée – et des aspects militaires, qui sont rarement énoncés. Surtout, il faut l'étendre à la question des approvisionnements, ce qui dépasse le cas de l'énergie et amène à penser la question en termes de flux. Dès lors, cette approche permet d'appréhender la question de façon plus concrète, sous l'angle économique et militaire. ■

3. Extraite de l'ouvrage *Atlas géopolitique des espaces maritimes*, 2^e édition, D. Ortolland, J.-P. Pirat, Editions Technip, 2010.

4. Golfe où naviguent les bâtiments impliqués dans l'opération Atalante de l'UE et l'opération *Ocean shield* de l'OTAN, deux missions conçues pour combattre la piraterie dans la région.